



La ville de Winterthur pratique ce système avec succès<sup>1</sup>. Les personnes qui participent au programme baptisé « passage » se voient surtout proposer des travaux en forêt ou dans des installations sportives. Différents thèmes sont abordés en groupe, tels que le logement, la santé, la gestion de l'argent, les amendes, les poursuites ou encore les contacts avec les autorités. Les participants et participantes ont des entretiens individuels avec des spécialistes pour analyser les raisons pour lesquelles ils sont au chômage et pour définir les démarches à entreprendre pour retrouver un emploi.

Mais dans le canton de Berne, aucune base légale ne permet de privilégier le versement d'un salaire par rapport à celui de l'aide sociale. Les communes ont les mains liées puisqu'actuellement les salaires ainsi versés ne peuvent être admis à la répartition des charges et doivent donc être financés par elles.

---

<sup>1</sup> <http://arbeitsintegration.winterthur.ch/integrationsprogramme/fuer-erwachsene/passage/>